L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE 1864. Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE ORLEANS :
MARDI MATIN, 22 NOVEMBRE.

☞ On trouvera dans les colonnes de notre seconde page l'édition du soir de l'*Abeille*, les départs de navires et de bateaux à vapeur, des annonces d'encan et autres et à la troisième page quelques matières, et des annonces de Compagnies d'Assurance.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par F. Fernandès, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—Des terrains améliorés dans le Quatrième District de cette ville, provenant de la succession d'André Marmouget.

Par E. Roger & Co, à leurs salles de vente—Marchandises sèches.

Par Montgomery & Bros, à leur magasin d'encan—130 balles de coton et 700 sacs d'avoine.

Par D. E. Morphy, rue Nouvelle Levée, entre Poydras et Lafayette—50 barils porc.

Par le même, aux Nos 56 et 58 de la rue Poydras—Jambons.

Par J. P. Boisseau, au coin des rues Magasin et Gravier—Eau de vie, whisky, tabac, pommes de terre, &c.

Par E. M. Jacobs, Passage de la Bourse—Meubles.

Nouvelles télégraphiques.

DISPERSION DE BESTIAUX.

Capture de chevaux, wagons, et de prisonniers.

[Dépêche au *N. O. Times*.]

Morganza, 21 novembre—Le steamer *Niagara* a passé en nous laissant des dates de St Louis jusqu'au 15.

Gaines Landing, Ark., 7 novembre—Les rebelles essayent encore de traverser le fleuve à cette place, pour aller au secours de Hood.

On suppose que les rebelles ont une force qui concourt à cette opération sur le côté est du Mississipi. Je ne pense pas qu'ils puissent effectuer un passage. Ce mouvement est formidable et consiste en une portion des troupes texiennes qui appartiennent à l'armée des Etats Confédérés. On dit que Magruder les commande. Mais ce mouvement est surveillé depuis des semaines et nos forces sont prêtes à y faire face.

Cairo, 13 novembre—Plusieurs tentatives pour faire passer des bestiaux à l'armée de Hood à travers le Mississippi ont été arrêtées par les canonnières.

Apprenant que le troupeau principal de 3000 têtes, fortement gardé, avait traversé le Black River, le colonel B. G. Farrar qui commande à Vidalia, conçut le projet de les disperser ou de les prendre. Partant dans la nuit du 30, pendant un temps affreux, il arriva à Black River, par les marais, vers 8 heures du matin le 31. Mais en dépit de sa célérité presque incroyable, l'ennemi avait eu vent de son approche, et avait eu le temps de lever son camp et de faire partir les bestiaux.

Le colonel Farrar se précipita en avant, traversa la rivière et malgré toute opposition, dispersa le troupeau et en prit un tiers avec des wagons, des mules, des chevaux, etc......

Parmi les prisonniers rebelles qui ont été amenés se trouve le brigadier général Connar.

Le colonel Farrar dans son rapport parle en termes les plus flatteurs de la bravoure de 4e de l'Illinois et de la constance presque miraculeuse des troupes de couleur.

La perte de ces bestiaux sera une perte sérieuse pour l'ennemi.

Nouvelles du fleuve.

Cairo, via Morganza, 21 novembre—Le steamer Belle St Louis est parti de St Louis pour Memphis le 14 courant avec un grand nombre de passagers et de soldats. Il n'était pas loin quand une mutinerie a forcé le capitaine à retourner à St Louis.

Le steamer Luminary, parti de St Louis le 14 pour la Nouvelle Orléans, est échoué près du cap Girardeau. Il sera dégagé dans deux jours, à moins d'une baisse subite, ce qui est peu probable. Il y a une forte crue dans l'Ohio.

Un citoyen de Metropolis, Illinois, ayant poussé des hourras pour Jefferson Davis, les citoyens lui ont lié les mains, l'ont mis sur l'Ohio dans un esquif auquel ils ont fait une ouverture et l'ont lancé dans le courant. L'homme a été noyé.

Deux soldats du corps de Gregory sont allés à Metropolis, ont insulté les citoyens et menacé de tirer sur quiconque leur résisterait. Ils ont détruit une maison qui n'était habitée que par des femmes. Le lendemain des soldats les ont attrapés et les ont tués.

UN DRAPEAU PARLEMENTAIRE A NATCHEZ

On lit dans le Natchez *Courier* du 18:

D'après ce qui nous est rapporté, le dernier drapeau parlementaire envoyé à Natchez a été une fort petite affaire. Le colonel Frank Powers avait expédié un officier et 10 hommes, sous un prétexte frivole, et en réalité pour exercer une œuvre d'espionnage dans la ville. Leur excuse était qu'ils désiraient fournir des vêtements aux prisonniers. Pendant que le pavillon de trêve s'avançait par une route, nos piquets étaient attaqués sur une autre.

Le brigadier général Brawman répondit à l'officier de trêve que tous les prisonniers avaient été envoyés à la Nouvelle Orléans où on aurait pour leurs besoins les attentions convenables.

L'officier du piquet fédéral qui a permis aux hommes qui accompagnaient le drapeau d'entrer dans les lignes, a été arrêté et passera devant un conseil de guerre.

Les coureurs de blocus.—Les steamers *Annie*, capturé le 31 octobre par les canonnières des Etats-Unis *Wilderness* et *Nyphon*, et *Lucy*, saisi le 2 de ce mois par le *Santiago de Cuba*, sont tous deux des bâtiments en fer de grande vitesse, construits à grands frais en Angleterre. L'*Annie* avait à bord cinq cents balles de coton et 30 tonnes de tabac; le *Lucy* portait 400 balles de coton et 25 tonnes de tabac.

Par voie de la Havane, on a quelques nouvelles de Nassau relativement au trafic du blocus. Le *Banshee* No 2 était arrivé de Wilmington à Nassau en 48 heures. Les steamers *Florie* et *A. E. Fry* s'étaient jetés à la côte en dehors de Charleston; le *Talisman* et le *Wando*, partis de cette dernière ville le 20 du mois dernier, étaient attendus avec impatience, et l'on commençait à avoir des craintes sérieuses sur leur compte. Nous savons maintenant que ces craintes n'étaient pas sans fondement, au moins pour le second qui a été capturé, et a depuis été amené dans l'un des ports du Nord. La *Vergénie* et la *Lucy Armstrong* sont arrivés sans accident à Nassau.

Atlanta et Richmond.

M. Jeff. Davis s'exprime ainsi sur l'importance de ces deux places dans son dernier message:

L'armée du général Sherman, bien que réussissant à la fin de l'été à occuper Atlanta, n'a pu en tirer aucun avantage ultérieur. La même général qui en février dernier, s'avança avec une grande armée de Vicksburg à Meridian et fut obligé de s'en retourner, puis avec des forces augmentées de beaucoup et après un grand délai, s'ouvrir un passage de Chattanooga à Atlanta, pour être forcé de nouveau à se retirer sur sa ligne de marche sans posséder le contrôle d'un seul mille de territoire en dehors de cette ligne, et sans avoir gagné autre chose que la possession très précaire de quelques points fortifiés où il est obligé de poster de lourdes garnisons qui sont menacées d'être capturées aujourd'hui.

Les leçons offertes par l'histoire de cette guerre sont pleines d'instruction et d'encouragement. Fréquemment des expéditions formidables ont été dirigées par l'ennemi contre des points supposés, par ignorance, être d'une importance vitale pour la Confédération. Quelques unes de ces expéditions ont réussi à force de dépenses: mais jamais les fruits qu'on s'en était promis, n'ont été recueillis. Dans la campagne actuelle, encore, n'a-t-on pas été assez illusionné pour croire que la capture d'Atlanta et de Richmond serait, si elle était effectuée, la fin de la guerre par le renversement de notre gouvernement et la subjugation de notre peuple?

Nous pouvons maintenant juger par expérience du peu d'importance de l'influence de la première place sur nos moyens de défense, sur le courage et la bravoure de notre peuple, et sur la stabilité du gouvernement. Nous pouvons voir de la même manière, si la campagne contre Richmond eût été un succès au lieu d'être un échec, si la valeur de l'armée, sous la conduite de son habile général, eût résisté en vain aux forces écrasantes qui ont été repoussées, au contraire; si nous eussions été obligés d'évacuer Richmond aussi bien qu'Atlanta, que la Confédération fût restée aussi ferme, aussi défiante que jamais. Rien n'aurait été changé dans les vues de son gouvernement, dans l'indomptable valeur de ses troupes ou dans le courage inflexible de son peuple. L'ennemi désappointé eût vainement commenté les procès-verbaux de vos délibérations dans un nouveau local législatif, et eût pris vainement ce changement pour une indication de progrès dans la tâche gigantesque de conquérir un peuple libre. La vérité si patente pour nous doit avant longtemps entrer dans l'esprit récalcitrant du Nord. Il n'y a pas de point assez vital de la conservation duquel puisse dépendre l'existence de la Confédération.

Il n'y a pas de succès militaire de l'ennemi qui puisse accomplir sa destruction. Ni la chute de Richmond, ni la chute de Wilmington, ni celle de Charleston, de Savannah ou de Mobile, ni toutes ces chutes combinées ne peuvent épargner à l'ennemi une dépense constante et épuisante de sang et d'argent, laquelle dépense continuera jusqu'à ce qu'il découvre qu'il n'y a pas de paix possible à moins que cette paix ne soit basée sur la reconnaissance de nos indestructibles droits.

Arrivée de prisonniers.—Le steamer *Grey Eagle* a amené 27 passagers, qui ont été capturés au moment où ils se disposaient à traverser le Mississipi de la rive gauche à la rive droite, à Choctaw Bend. Parmi eux se trouve le capitaine Ned Montgomery, qui allait au Texas. Il avait sur lui une masse considérable de valeurs et $250,000 en change étranger—Tout cela lui a été pris.

Insurrection en Vénétie.

Les renseignements se contredisent au sujet du mouvement garibaldien qu'on a découvert depuis quelques jours dans une partie de la Vénétie. Voici divers extraits des journaux de la Péninsule concernant cette affaire.

On lit dans une correspondance de Venise, datée du 21, et adressée à la *Perseveranza* de Milan:

On ne sait rien de véritablement neuf sur la bande garibaldienne qui est apparue dans les montagnes du Frioul. Seulement, je puis vous communiquer quelques détails.

Leur uniforme est l'ordinaire, c'est-à-dire chemise rouge et pantalon gris. A Spilimbergo, ils ont désarmé les gendarmes, et comme l'un d'eux voulait faire résistance, l'officier le contraignit à céder en le menaçant de son revolver. Ils partirent de Spilimbergo pour Maniago au son des clairons. En somme, ils sont organisés militairement. De Maniago, ils se sont dirigés sur Barcis, et comme on les dit maintenant à Longarone, il est probable qu'ils ont gagné par Chies.

On assure que la bande s'est renforcée, et en ce cas ils pourraient bien tenter un coup de main sur Bellune, où se trouve pourtant un bataillon de chasseurs en garnison. En admettant qu'aucun résultat heureux ne puisse sortir de cette entreprise, il est certain que Cadore est l'unique pays où les insurgés pourraient se soutenir pendant quelque temps, et d'où, après un long et fatigant voyage dans les montagnes, ils pourraient se mettre en sûreté dans la Valteline, en traversant le Tyrol italien. Cadore, en 1848, est resté libre jusqu'à la chute de Venise, alors que tout était fini dans toute l'Italie.

Les reçus laissés par les insurgés dans les caisses publiques étaient ainsi signés: *Pour le comité* GALEAZZI. Ils ont fait retentir les pays qu'ils traversaient des cris de: "Vive l'Italie! vive Victor-Emmanuel! et vive Garibaldi!" A ces faits vient se joindre un certain mouvement qui s'est manifesté à Bellune. Lundi dernier, on a conduit à Trévise quinze artisans enchaînés, arrêtés à Piève, accusés de vouloir rejoindre les insurgés.

La *Sentinella bresciana*, de son côté publie une correspondance qui lui est adressée de Trévise, en date du 21; cette correspondance est ainsi conçue:

Du haut pays de Trévise et de divers endroits de la province de Bellune sont accourus beaucoup de jeunes gens pour grossir les rangs des insurgés qui se sont renfermés dans le bois de Cansiglio. Environ quarante déserteurs de régiments allemands qui s'y trouvaient, ont fait monter leur nombre à 25 ou à peu près. Dans chaque pays, ils ont arboré le drapeau tricolore, ont vidé les caisses du gouvernement, en respectant celles des citoyens; ils ont désarmé les gendarmes et payé exactement les réquisitions. On a expédié beaucoup de troupes. La police autrichienne a opéré quelques arrestations à Trévise et dans les lieux environnants.

Enfin, le *Diritto* assure "que les choses paraissent beaucoup plus sérieuses qu'on ne l'avait supposé au premier abord", et que "la cavalerie envoyée contre les insurgés a dû retourner sur ses pas.

TROIS LETTRES DE GARIBALDI.

Nous lisons dans un journal:

L'anachorète de Caprera a perdu une belle occasion de se taire. A propos de la convention du 15 septembre, il a écrit d'un seul jet trois lettres qui ne lui font pas honneur:

Voici la première:

Caprera, 10 octobre

Mon cher Pantaleo,

Ce n'est pas au nom de l'Italie seule, mais au nom de l'humanité tout entière, que je vous remercie de la courageuse résolution que vous avez prise de dépouiller l'uniforme des ennemis de la liberté et de l'Italie. Aux femmes d'abord, et puis aux prêtres généreux, il appartient de délivrer l'Italie d'une institution qui, si elle fut bienfaisante dans les temps passés, est devenue aujourd'hui un fléau désolant. L'habit de prêtre fut sanctifié par les Campanella, les Bruno, les Savonarola et les Ugo Bassi, *mais aujourd'hui il est maudit de tout le monde.*

Pour la vie, votre
G. GARIBALDI.

Voici la seconde:

Caprera, 10 octobre.

Mon cher Avezzana,

Comme toi je déplore le massacre de brave peuple de Turin.

Comme toi, je gémis de voir notre pauvre pays si mal et si honteusement gouverné.

De l'ensemble des choses, je conclus ne devoir pas quitter Caprera pour le moment.

Ton G. GARIBALDI.

Enfin, voici la troisième:

Caprera, 10 octobre.

Que des coupables veuillent trouver des complices, la chose est toute naturelle, mais que l'on tente de me plonger *dans la fange des hommes qui ont souillé l'Italie* par la convention du 15 septembre, je ne m'attendais pas à cela. *Avec Bonaparte, la seule convention est celle-ci: Purifier notre pays de sa présence, non en deux ans, mais en deux heures.*

G. GARIBALDI.

Pauvre Garibaldi! Quelle fantaisie lui a pris d'échanger son épée de soldat contre la plume de publiciste! Avec cette plume qu'il ne sait tremper que dans une encre haineuse, il a noirci de ses propres mains la page glorieuse qu'il avait su écrire dans l'histoire de la délivrance de l'Italie.

Pauvre Garibaldi!.... en 1859, il était le héros de Varese. En 1862, il n'était plus que le vaincu d'Aspromonte. Aujourd'hui, c'est seulement le fanfaron de Caprera. Est-ce lui qui se chargera de chasser les Français de Rome en deux heures?

Machines à tricoter.—On verra plus loin une annonce relative à ces excellentes machines, utile auxiliaire des machines à coudre. Comme ces dernières, les machines à tricoter sont destinées à faciliter le travail manuel dans l'intérieur des familles et à y introduire de notables économies. Le besoin s'en faisait remarquablement sentir depuis que la guerre a amené une élévation si extraordinaire dans le prix des étoffes et des vêtements. Les machines à tricoter sont si peu compliquées qu'un enfant peut les faire fonctionner et les disposer pour le genre de travail auquel on veut se livrer. Elles font en un jour ce qui exigerait un mois de travail manuel. On peut en voir chez l'agent, M. Wm. H. Bunnell rue Carondelet No. 14.

Société Française de Bienfaisance.—Nous appelons l'attention des membres de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle sur l'annonce publiée dans nos colonnes par le secrétaire G. Boué. Les sociétaires sont invités, de la part du président, à assister ponctuellement à l'assemblée générale qui aura lieu dimanche 27 du courant, à l'Asile de la Société, à quatre heures et demie après-midi. L'élection des officiers sera faite dans cette réunion.

LEGISLATURE.

21 novembre.

Sénat. — Il n'a été question dans la séance d'aujourd'hui que de bills déjà présentés et sur lesquels aucune décision n'a été prise.

Chambre. — Est présentée et déposée suivant le règlement une résolution autorisant le comité sur les améliorations intérieures à examiner les affaires du chemin de fer du Golfe du Mexique, et le chargeant de faire un rapport à ce sujet.

Est présentée et déposée suivant le règlement une résolution requérant le Secrétaire du Trésor des Etats-Unis de congédier W. P. Mellen en raison de quelques transactions illégales faites par lui à Natchez, Vicksburg et autres lieux.

Dans les bills annoncés est le suivant:

Bill pour rappeler l'article du code civil qui prohibe les mariages entre personnes blanches et personnes de couleur.

Le bill pour abolir le code noir de l'Etat de la Louisiane a été lu pour la seconde fois.

Un bill pour allouer $100,000 au 1er régiment de volontaires de la Nouvelle-Orléans est lu pour la seconde fois et déposé sur la table sujet à appel.

CHRONIQUE LOCALE.

Première cour de district. — Le grand-juri s'est ajourné hier sans présenter de rapport au Juge.

M. Aug. Gabert a été nommé interprète de la Cour.

Arthur Germain, Channing Porter et Cornelius Alexander, h. c., accusés d'avoir volé, dans le mois d'août, quatre essieux évalués à vingt piastres chaque, et des vis &c., évaluées à 110 piastres, ont été traduits hier devant le juge. — Les articles avaient disparu de l'entrepôt de M. Phil. Dram et on les avait trouvés enfouis chez les inculpés. Germain s'est déclaré coupable.

Marie Adèle, Jane Lewis et Betsey, f. c., ont été jugées. Le 12 octobre, elles entrèrent dans le magasin de Mme Goudman, rue St-Philippe, Marie Adèle y fut surprise glissant un paquet de bas sous son jupon: elle a été déclarée coupable mais recommandée à la clémence du tribunal.—Les autres ont été acquittées.

Jos. Barde a été déclaré coupable d'avoir assailli Gaspard Mesmer.

Cour prévôtale.—Wm. H. Walter, du 1er régiment de la Louisiane, a été requis de payer des fruits dont il s'était gratifié au coin des rues Marais et Villeré.

Mary Ann Casey n'ayant pas obéi à un ordre de Cour, le prévôt l'a condamnée à deux mois de détention au workhouse.

FEUILLETON.

LES MILLIONS DU COUSIN GASPARD.

Scènes du cap de Bonne-Espérance.

PAR ALFRED DE BRÉHAT.

Suite

En rompant devant une attaque de Valentin, Parésot trébucha contre une pierre. Mazeran releva son fleuret et attendit. L'autre se remit en garde. Un instant après, il trébucha de nouveau. Par un mouvement instinctif, Valentin releva encore la pointe de son arme; mais cette fois ce n'était qu'une ruse de Parésot, qui se fendit à fond avec une rapidité foudroyante. La parade de Valentin ne put détourner tout-à-fait le coup qui lui effleura la hanche, mais en riposte atteignit Parésot au bas-ventre.

M. Burnel, qui avait été obligé de rester pour assister à ce duel, qu'il avait inutilement essayé d'empêcher, s'empressa de visiter la blessure de l'adversaire de Valentin. Après avoir terminé le pansement, il déclara que cette blessure était grave mais qu'il ne la croyait pas mortelle.

—Si, comme je le suppose, le foie n'est pas attaqué, dit-il à l'un des témoins de Parésot, votre ami peut être sur pied avant un mois. D'ici là, monsieur, il faut avoir soin de lui épargner tout mouvement violent et même toute crise.

M. Thibault fit atteler sa voiture, dans laquelle on mit Parésot, qui fut transporté dans une auberge du voisinage. Le lendemain, comme il se plaignait du bruit, on le conduisit chez un paysan qui demeurait à un quart de lieue du village, tout près du bois, et qui avait une petite chambre à louer.

Pour en finir tout de suite avec cet individu, nous dirons dès à présent qu'il se rétablit assez promptement. Aussitôt sur pied, il partit pour Hambourg, après avoir montré un porte-monnaie fort bien garni, à l'un de ses camarades, qui en resta stupéfait.

On ne revit jamais M. Parésot.

Comme il ne laissait en France personne qui s'intéressât à lui, sa disparition ne fut même pas remarquée. Son départ coïncida avec une absence de quelques jours que fit Buyrrah Kouni, le khitmutgar de Morany.

Quoique très légèrement blessé, Valentin fut obligé de garder le lit durant une semaine. Ce fut naturellement à M. Morany que revint la cruelle mission d'annoncer la mort de M. Martigné à sa femme. Nous passons sous silence les scènes douloureuses qui suivirent l'annonce de cette catastrophe et l'arrivée du cadavre. Outre les regrets qu'inspirait le pauvre Ernest, ce nouveau malheur réveillait toutes les appréhensions que tant de catastrophes successives faisaient planer au-dessus de cette famille si rudement éprouvée.

Pendant le trajet de Ville-d'Avray à Paris, M. Morany et M. Thibaut avaient raconté à Valentin le motif du duel.

Malgré l'admiration qu'il professait pour Clémence, M. Martigné avait fait la connaissance d'une jeune fille nommée Fanny Gaertier, qui, par parenthèse, lui coûtait assez cher. En entrant chez elle un beau soir, il y rencontra Parésot. Fanny se hâta de lui jurer par tous les saints du Paradis qu'elle ne l'avait jamais autorisé à lui faire une visite, et que depuis une demi-heure elle essayait vainement de s'en débarrasser. Une discussion eut lieu entre les deux hommes. Piqué des railleries de Parésot et de son entêtement, M. Martigné s'oublia jusqu'à frapper ce dernier.

Nous venons de voir quelles avaient été les funestes conséquences de cette querelle.

Fanny, chez qui Valentin se présenta pour obtenir quelques renseignements, aussitôt qu'il fut en état de sortir, ne put que répéter le récit de M. Morany. Elle ajouta seulement quelques détails insignifiants relatifs à sa liaison avec M. Martigné, détails qu'Ernest n'avait pas voulu donner à M. Morany par une réserve toute naturelle.

La jeune femme persista, du reste, à soutenir qu'elle ne connaissait point Parésot, qu'elle ne lui avait jamais donné de rendez-vous et qu'elle ne pouvait s'expliquer sa visite, ni son insistance à rester malgré elle dans son salon.

—Ne supposez-vous pas, lui demanda Valentin, que cet homme était venu chez vous avec l'intention de se faire une querelle avec M. Martigné?

—Je le croirais volontiers, répondit-elle. Il avait toujours l'air de se moquer de M. Martigné, et cherchait évidemment à le pousser à bout, tout en conservant lui-même son sang-froid.

Valentin quitta Fanny, persuadé qu'en engageant une querelle avec Ernest, Parésot n'avait fait qu'obéir aux suggestions du mystérieux ennemi qui poursuivait la famille Martigné.

Il courut à Ville-d'Avray, mais Parésot était parti depuis plusieurs jours sans laisser son adresse. Malgré toutes ses recherches, Valentin ne put le découvrir.

Cette disparition subite ne fit que redoubler les soupçons de M. Mazeran. Il resta toujours persuadé que quelque personne ayant à redouter les révélations de Parésot, avait trouvé moyen de l'envoyer à l'étranger.

Dès que Valentin eut raconté à Juliette ce que sir Richard lui avait appris relativement à M. Bartelle, elle le pria d'écrire au même Anglais combien elle était désireuse de causer avec lui. Valentin alla le chercher et l'amena chez sa cousine. Il parvint aussi à mettre la main sur le capitaine du Havre dont nous avons parlé plus haut, qui avait conduit de Madagascar au Cap un passager dont le signalement offrait quelque ressemblance avec celui de M. Bartelle.

Les renseignements fournis par le capitaine et surtout la mention des cicatrices confirmèrent Juliette et Valentin dans la pensée que le passager en question était réellement M. Bartelle. Cela coïncidait si bien, d'ailleurs, avec les circonstances et les dates du récit de M. Overnos, que le doute n'était plus possible.

Restait toujours à expliquer le motif de ce voyage, ainsi que les fréquents changements de navire et tout cet ensemble de mesures prises par M. Bartelle pour cacher son identité et dissimuler ses traces. Comment se faisait-il d'ailleurs qu'il n'eût pas écrit à sa famille et surtout à sa femme, contre laquelle il n'avait jamais eu aucun sujet de plainte et dont il s'était séparé dans les meilleurs termes?

C'étaient là des questions que personne ne pouvait résoudre.

Overnos écrivit aussitôt à son beau-frère, lord Ackley, et le pria de faire demander au Cap des renseignements plus précis au sujet de M. Bartelle et de son expédition. Il écrivit en outre directement à quelques amis qu'il avait laissés dans cette ville.

La réponse de lord Ackley ne se fit pas attendre. Elle avait une certaine importance.

VIII

Dans un entretien confidentiel avec le gouverneur qui le questionnait sur ses projets, M. Prosnier-Bartelle avait révélé qu'il était venu au Cap pour retrouver la trace d'un parent de sa femme qui devait habiter dans l'intérieur, au delà des limites de la colonie. Ce parent venait de faire un immense héritage qu'il ignorait encore, et la famille avait un grand intérêt à le mettre à même de revendiquer ses droits, ou à constater son décès. Il ne s'agissait pas moins, en effet, que d'une succession de douze ou quinze millions. Quant au mystère dont le prétendu M. Prosnier s'entourait, et à toutes les précautions qu'il avait prises pour faire perdre ses traces, il avait eu pour motif le désir d'échapper à des ennemis inconnus dont les manœuvres criminelles avaient mis obstacle jusque là à toutes les recherches.

On comprend les émotions et les espérances que fit naître la lecture de cette lettre. M. Overnos récrivit aussitôt à son beau frère en le priant de s'adresser au gouverneur actuel du Cap pour obtenir tous les renseignements possibles, tant à l'égard de M. Bartelle que relativement à la succession dont ce dernier avait parlé à lord Ackley.

En outre, sir Richard pria de nouveau les amis qu'il avait laissés au Cap de tout mettre en œuvre dans le même but. Enfin les Martigné, Mme Bartelle, Saviniev et Valentin écrivirent ou firent écrire à Calcutta, à Bombay, à Madras, à Pondichéry et à Madagascar, dans l'espoir d'obtenir quelque indice qui les mit sur la voie de l'immense héritage auquel lord Ackley avait fait allusion.

Parmi les lettres qui leur furent adressées en réponse, plusieurs contenaient des renseignements qui concordaient assez bien. D'autres en apportaient qui contredisaient complètement les premiers, et quelquefois, à leur tour, se trouvaient démentis par d'autres missives.

Au bout de six ou huit mois de cette correspondance, voici ce qui semblait résulter de l'ensemble des lettres et des documents parvenus à Mme Bartelle ainsi qu'à ses cousins.

Mlle Pauline Novéal, devenue Mme Martigné, Grand'mère de Gontran, de Vincent, d'Ernest et de leur sœur Sophie Guitarme, ainsi que de Mme Juliette Bartelle [née Martigné], avait elle même deux frères: Emile [celui dont Morany se prétendait le fils naturel] était en réalité mort sans enfans; l'autre, Gaspard, était un de ces cerveaux brûlés dont la vie aventureuse ressemble à celle des *condottieri* du moyen-âge. Après avoir essayé de toutes les carrières et mangé beaucoup d'argent à sa sœur, dont rien ne décourageait l'affection, il était entré dans l'armée d'un roi indien.

Par sa bravoure et son intelligence il devint chef de la cavalerie du rajah chez lequel il servait. Malheureusement, on le surprit un beau jour en conversation criminelle avec une des femmes du *zenanah* [harem] de son maître. Il fut condamné à mort. La veille de son exécution, il mit le feu à la prison et tenta de s'échapper. Quelques factionnaires tirèrent sur lui. Deux d'entre eux affirmèrent qu'ils l'avaient vu tomber au milieu des flammes. Tout le monde resta persuadé de sa mort, dont la nouvelle parvint à sa famille de la manière la plus positive.

Cette nouvelle était inexacte cependant, car Gaspard n'avait pas succombé.

Au lieu d'être brûlé dans sa prison, comme on l'avait supposé, il était parvenu à s'échapper. Il se retira à Bénarès, où il connut, on ne sait trop comment, la belle Zora, fille d'un riche Indou, nommé Muttyloll-Dhur. Il enleva cette jeune fille et l'épousa. Après avoir vécu deux ou trois ans avec Zora, il s'ennuya probablement de cette existence tranquille, car il abandonna sa femme et disparut du pays.

Restée seule, Zora fit par retourner auprès de son père, dont elle était la fille unique, et qui n'eut pas le courage de repousser la pauvre femme qui venait en pleurant implorer son pardon.

Muttyloll Dhur, déjà fort riche et d'une avarice sordide, faisait toute espèce de trafics, auxquels il apportait autant d'intelligence que de rapacité. Après avoir commencé par exploiter les *ryots*, ou paysans, et les petits commerçants, il était arrivé à négocier des emprunts avec plusieurs rajahs et nababs de l'Indoustan. A la mort de Muttyloll-Dhur, qui précéda de deux ans celle de sa fille, Zora se trouva l'héritière d'une fortune assez difficile à réaliser, mais qui montait bien à quarante *lacs de roupies*, c'est-à-dire à dix ou douze millions de francs.

Au moment de mourir, Zora fit un testament par lequel elle laissait toute sa fortune à son mari. Comme elle n'avait plus entendu parler de lui depuis le départ de M. Novéal, elle prévoyait le cas où Gaspard l'aurait précédée dans la tombe. Elle léguait alors tous ses biens au fils adoptif du riche *zemindar* Narian Sagore, le petit Jootah Maddab, que la bonne dame avait, disait-on, des motifs tout particuliers d'aimer tendrement.

Comme il était possible qu'on ne pût arriver à trouver les traces de Gaspard Novéal, le testament de Zora fixait un délai de douze ans, pour la revendication de sa succession par Gaspard ou ses héritiers. Or, elle était morte le 3 mars 1846. Il en résultait que le 3 mars 1858 la fortune serait définitivement acquise à Jootah Maddab.

Alléchés par l'espoir d'obtenir une forte récompense s'ils parvenaient à retrouver l'héritier de cette immense succession et à l'informer de ses droits, plusieurs aventuriers partis de Bénarès se mirent à la recherche de M. Novéal. Tous échouèrent. La plupart périrent misérablement presque au début de leur expédition. Leur triste sort découragea probablement les autres, ou bien ceux-ci entourèrent leur voyage d'un tel mystère qu'on n'en entendit point parler.

Ce qu'il y a de certain, c'est que deux ans après la mort de Zora, personne ne paraissait songer à retrouver son mari.

Revenons à ce dernier, sur le sort duquel les renseignements obtenus par la famille Martigné furent beaucoup moins affirmatifs que ceux relatifs à la mort de Zora.

Après force voyages et maintes aventures, il s'était embarqué pour Madagascar. De là, il avait passé à Zanzibar, et pénétré ensuite dans l'intérieur de l'Afrique. On croyait qu'il s'était fixé sur les bords de la rivière Orange, non loin de Kuruman. Restait à savoir sur quel point.

Il paraît que, pendant son séjour à Madras, M. Bartelle avait eu vent du testament qui enrichissait M. Novéal (grand oncle de sa femme, comme nous l'avons vu plus haut), ainsi que des sérieuses arrivées aux individus qui avaient tenté de se mettre à la recherche de M. Novéal.

Un vieil Arabe, qu'on supposait être de Zanzibar, ou de quelque comptoir de la côte africaine, avait sans doute aussi donné des renseignements au mari de Juliette. On a vu plus haut comment tous deux avaient quitté Madras, et de quel mystère ils avaient entouré leur départ.

Leur intention, paraît-il, était d'abord de se rendre à Zanzibar, mais les renseignements recueillis par le capitaine lui avaient probablement révélé quelques dangers de ce côté, car M. Bartelle était venu débarquer au Cap sous la protection du gouvernement anglais. C'était de là qu'il était parti pour gagner l'intérieur de la colonie. Divers indices firent supposer que M. Bartelle avait écrit au moins deux ou trois lettres à sa femme. Un officier de dragons qui avait rencontré le prétendu M. Prosnier non loin des limites de la colonie se rappela parfaitement avoir porté au Cap et mis lui-même à la poste une lettre adressée à Mme Bartelle, à Paris.

Qu'était devenue cette lettre? Voilà ce que personne ne pouvait expliquer.

En revanche, on commençait à comprendre le motif de la persécution mystérieuse qui s'acharnait depuis quelques années sur les descendants de Mme Martigné, c'est-à-dire sur les héritiers de Gaspard Novéal.

Ils se trouvaient maintenant réduits aux deux veuves Geneviève et Clémence Martigné, Saviniev Guitarme et Juliette Bartelle.

On peut facilement juger du trouble que ces nouvelles jetèrent au milieu d'eux. La perspective des millions était d'autant plus attrayante pour eux en ce moment que tous, même Saviniev, se trouvaient plus ou moins compromis dans les affaires de M. Ernest Martigné, affaires que sa mort laissait dans un état déplorable. En revanche, chacun fatalement à l'envi contre l'avidité et l'égoïsme de M. Bartelle, qui s'était certainement proposé d'accaparer l'oncle Gaspard, s'il le trouvait encore vivant, et de faire avantager sa femme aux dépens des autres parents de M. Novéal.

La pauvre Juliette, qui n'en pouvait mais, n'en recevait pas moins le contre-coup de toute cette indignation. C'était à qui rejetait sur elle les torts présumés de son mari. A la fin, trouvant que sa douceur et sa modération ne désarmaient personne, elle suivit le conseil de Valentin et montra les dents. Quand on vit qu'elle se fâchait, on la laissa tranquille.

Aussitôt la réception des lettres qui annonçaient la présence de son mari en Afrique, Juliette avait déclaré qu'elle allait partir pour le Cap avec ses enfants. Lorsque plus tard on apprit que Gaspard Novéal se trouvait probablement dans ce pays, chaque héritier voulut aussi faire le voyage qui devait le rapprocher du mari de Zora.

Les renseignements à cet égard étaient encore un peu vagues, il est vrai: mais on se regardait comme certain d'en obtenir de plus précis une fois qu'on serait arrivé au cap de Bonne-Espérance.

(*A continuer.*)

Service funèbre.

Une messe sera célébrée à l'église de la Ste Trinité, rue St-Ferdinand, mercredi le 23 du courant, à 7 heures et demie du matin, pour le repos de l'âme de feu AUGUSTE CALVE. Les amis et connaissances de sa famille ainsi que les membres de la Nouvelle Société Lusitane de Bienfaisance, sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa famille. 22nov—1

Décédé, le 18 novembre, à l'Hôpital général de Marine des Etats-Unis, NICOLAS DULES-MOND, de la Compagnie D, du 1er régiment de cavalerie (volontaires) de la Louisiane.

ATTENTION.

☞ Les marchands de fourrage et les propriétaires d'écuries se rappelleront que MM. Montgomery encanteurs, vendent 719 sacs d'avoine, aujourd'hui, mardi 22 courant, à leur magasin d'encan, rue du Camp, No 89

On achète

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT,

ET

Tous les Billets

QUI NE PASSENT PLUS,

ET

LES BILLETS DÉCHIRÉS,

15 *RUE ST. CHARLES* 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 8 heures du soir. 5 oct—2m

Avis aux contribuables de l'Etat,

TOUTES les personnes qui doivent des taxes à l'Etat de la Louisiane, dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, sur les tableaux de 1861 1862 et 1863, sont averties que ce mois est le dernier qui leur sera accordé pour payer lesdites taxes sans de forts frais.

V. GEBRODIAS,
Percepteur des taxes d'Etat, 2me District, ville de la Nlle Orléans.
11 nov—10t

Société Française

DE BIENFAISANCE ET D'ASSISTANCE MUTUELLE.

Assemblée générale et élections d'officiers

☞ Messieurs les sociétaires sont prévenus qu'une assemblée générale ainsi que l'élection des officiers aura lieu dimanche prochain 27 courant, à l'Asile de la Société, rue Ste Anne près Derbigny, à 4 heures 1/2 P. M. Le président compte sur la ponctualité de tous les sociétaires.

Par ordre du Président. J. BOUÉ, Secrétaire
21 nov—au 27

AVIS SPECIAL.

LES personnes qui auraient des réclamations à faire valoir contre moi sont priées de les présenter au magasin de MM. Locard & Reinhardt, rue de Chartres, No 13, dans les trois jours qui suivent cette date.

SALOMON LEVY.
Nlle Orléans, 21 novembre 1864. 22nov—3t

A VENDRE.

Un CHRONOMETRE d'ARNOLD & DENT, Londres, en parfait état,
A vendre par JOHN GRACE,
22 nov—3t 5, Bank Place.

PRESSES MECANIQUES.
LOUIS MARCHAND, imprimeur,
24...Rue Jefferson, près Chartres..24
1 oct—

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir 21 novembre 1864.

Nous avons eu du mauvais temps aujourd'hui; le marché s'en est ressenti. Le coton, cependant, a été en demande et a rapporté 3½ cents de plus que samedi dernier. Le mouvement est dû à la teneur favorable des lettres reçues de New York par le dernier steamer et par la nouvelle qu'il ne faut pas s'attendre à des changements dans les règlements de commerce avant la réunion du Congrès, l'approvisionnement se bornant ainsi à ce qu'ont produit les habitations situées dans les lignes.

Les transactions, depuis deux jours, s'élèvent à près de 900 balles; elles augmenteront probablement demain, car la quantité de change continue sur place; c'est peut être à cause de cela que les cours ont été plus faciles aujourd'hui. Le change à vue sur New York s'est vendu à ¼ de prime, $10,000 do à ¼ un peu de change à un jour à ¼, $10,000 à cinq jours à ¼ d'escompte et $20,000 à dix jours à ½ d'escompte. Les banques et les courtiers ont continué de tirer sur New York à ¼ de prime mais la demande a été faible. Les chèques certifiés sur la Trésorerie des E. U. à Washington sont à 1⅛ d'escompte.

Le change étranger a été peu recherché. Il ne s'est point vendu de traites particulières, mais des ventes de sterling de banquiers ont eu lieu à 279, 271½ et 272—les plus grande partie du second de main. Le taux des banques était de 275. Il n'a pas été annoncé de ventes de francs, cours, 2 05 à 2 10, ceux des banquiers.

Le numéraire a fléchi. Nous n'avons aucune opération à annoncer, mais à la clôture les fortes lots destinés à l'exportation étaient à 2 8 à 2 0; ce sont les mêmes cours que samedi soir. Il n'y a pas eu de ventes d'argent; les demi-piastres américaines sont à 229 à 235 et les piastres mexicaines à 230.

Aucune vente d'actions ou de scrip n'a été annoncée. Cinq bons de la ville, émis en faveur des Chemins de fer, ont été vendus à.—Les consolidés ont cotés à 100.

Il ne s'est rien fait sur les billets de banque. Les billets de la Banque des Marchands sont cotés à 30 pour cent par piastre, les billets de la Banque de la Nlle-Orléans à 54, de la Banque de la Louisiane à 55 et du Crescent City 75. La Banque de la Nlle-Orléans continue à donner de vieux bons d'Etat, des coupons à maturité, en échange de ses gros billets au pair, et elle rachètera les billets de $10 et au-dessous avec les billets de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Lundi soir, 21 novembre.

COTON.—La correspondance de New York s'est montrée fait encourageante, les acheteurs se sont présentés en plus grand nombre et, malgré le mauvais temps, les opérations ont atteint le chiffre de 900 balles à 1½ cents de plus. Les ventes embrassent les balles de strictement bon ordinaire à $1.17, [illegible]. Le prix [illegible] du strictement bon ordinaire au middling [illegible]. [illegible]

PRODUITS DE L'OUEST.—[illegible] Rien de nouveau [illegible].

SUCRE ET MELASSE.—Nous n'avons à annoncer aucune vente de sucre. [illegible]

FRETS.—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 22 novembre.

Arrivé, hier, 214 boeufs, 289 cochons, 6 moutons, 101 veaux, 19 vaches à lait. Vendu, 174 boeufs, 81 cochons, 59 veaux et 11 vaches à lait. A vendre, 1,207 boeufs, 89 cochons, 151 moutons, 363 veaux et 76 vaches à lait.

Boeufs de l'Ouest, 1re qualité, par 100	[illegible]	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 2e qualité, par 100	[illegible]	[illegible]
Boeufs de l'Ouest, 3e qualité, par 100	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 1re qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 2e qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs du Texas, 3e qualité, par tête	[illegible]	[illegible]
Boeufs de Texas qual. inférieure par tête	[illegible]	[illegible]
Cochons, par liv. gr.	[illegible]	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux 1re qualité par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux, de qual. par tête	[illegible]	[illegible]
Veaux de lait	[illegible]	[illegible]

☞ Pour la liste des arrivages et de départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, etc voir la partie anglaise.

Théâtre St. Charles.

Mardi soir, 22 novembre.

Première apparition de la belle et jolie Sylphide Cubaine MARIE ZOÉ, la merveille pour la pantomime et la danse, qui paraîtra dans le drame FRENCH SPY (L'Espionne française)—La soirée se terminera par le drame émouvant de LAFITTE. En répétition LAYARD SKIFF.

Bal Paré et Travesti

Donné par la Société des Disciples de l'Etranger

LE SAMEDI, 26 NOVEMBRE 1864,

AU THEATRE DE L'OPERA,

Encoignure des rues Bourbon et Toulouse.

—*Prix du billet $2*—

Les invités d'invitation se réunit les lundis et vendredis de chaque semaine.

☞ On peut se procurer des billets chez MM. L. E. Marchand, 201, rue de Chartres, L. Vallée, 71, rue du Camp, F. Fidel, encoignure Toulouse et Chartres, ou chez les sociétaires.

☞ Aucune invitation pour Dames ne sera délivrée après le 25 courant. 17nov

Messe solennelle en musique.

EN honneur de la fête de STE CECILE, patronne des Musiciens, M. Gustave Collignon, Maître de Chapelle de l'église de l'Immaculée Conception, annonce au public et à ses amis, qu'avec le concours d'un grand nombre d'artistes et d'amateurs distingués de cette ville, il fera exécuter le MARDI, 22 de ce mois, à 10 heures, dans l'église des Révérends Pères Jésuites, la messe solennelle de Weber en mi bémol. A cette occasion, une quête sera faite au profit des pauvres secourus par la Conférence Ste. Marie (Société St-Vincent de Paul.) 20nov—3t

Charles Trouilly

A L'HONNEUR d'annoncer à sa clientèle et au public qu'il a transféré son magasin de cheveux et parfumerie, ainsi que son salon de coiffure, du No 160, *rue Royale, au No 57 (ancien 63) rue de Chartres, encoignure Bienville.* 21nov—6t

AVIS.

ON demande immédiatement, un jeune homme habitué au commerce des marchandises sèches, et parlant français et anglais. S'adresser rue d'Orléans, No 24. 22nov—2t

Blanchisseuse.

ON a besoin d'une bonne BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE. S'adresser au No 94, rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 20nov—

Reçu par le steamer Magenta,

100 barils OIL CAKE,

Et à vendre par
GRIFFIN & PORCH,
12 nov—5 No 37 rue Tchoupitoulas.

VENANT d'être reçus par les derniers arrivages—30 caisses de confitures hollandaises entre,
25 douzaines gelée de groseilles,
25 caisses gelée et pâtes de gouyaves en 1|1, ½ et ¼ b.
10 do fruits de gouyave en gelée,
200 langues de bœufs d'une qualité supérieure,
200 livres de saumons fumés,
50 douzaines de viande et pâtés conservés,
50 caisses de maquereaux frais, saumon et homard,
25 barils ale d'Ecosse,
25 do porter de Londres,
25 caisses d'huile d'olives de Piagnol et Basignapt,
100 do de savon de Winchester,
50 do d'amidon de la marque Oswego.
A vendre par DURTZ & CO, 41, rue Royale,
21nov—3t entre Bienville et Douane

Briques à vendre.

A vendre 400,000 briques brûlées, par lots, au gré des acheteurs.
S'adresser à
A. JACQUET, 51 Vieille-Levée, de 8 heures du matin, à 4 heures du soir,
ou à G. TIBLIER. 22nov—1m

Bois de construction.

QUINZE MILLE pieds de bois de cyprès, 1re qualité, ayant les dimensions suivantes—
7,000 pieds de un pouce et demi,
1,500 do do
2,000 pieds de scantling,
5,000 do de planches de deux, deux et demi, et trois pouces.
S'adresser rue St Louis No 1. 22nov—5

DIVERS—DIVERS.

CINQ CENTS sacs gros SEL de Liverpool,
50 sacs CAFÉ Rio,
100 caisses VINS d'Oporto et de Madère,
100 caisses VIN ROUGE,
200 do de FRUITS CONSERVÉS,
2000 SACS EN PITRE ET BURLAPS,
20 barils GOUDRON, 20 barils RESINE,
30 balles MOUSSE, en état d'être expédiées,
A vendre par JOHN GRACE,
22 nov—3t 5, Bank Place.

LIBRAIRIE DE A. RALU.

Grand déballage de livres français.

Reçu par les steamers "Morning Star" et "Evening Star"

Les dernières nouveautés littéraires publiées à Paris, de G. Sand; Paul Féval; Paul de Kock; M. Cholet; de Foudras; L. Enault, et autres.

Ouvrages de science: *Astronomie* (ouvrage nouveau illustré 1864); *Physique; Chimie, Physiologie et Anatomie*, avec planches coloriées, expressément préparées pour jeunes étudiants et gens du monde, *Phrénologie Magnétisme Sur les Arts, l'Industrie, la Photographie* &c. par Louis Figuier, *Maury, Balzac, de Rémusat; Edouard Milne; Comte, Debay; Payen, Legoarit, Lablanchère, Montheron* &c. &c.

Ouvrages de médecine allopathique et homœopathique. Manuels Roret: Parfumeur; Savonnier; Chapelier, Sellier; Chimie appliquée aux arts et à l'industrie (1864), Manuel pour gouverner les abeilles &c.

Ouvrages sur la Cartomancie — la Sorcellerie — le Mesmérisme—le Songe—Oracle des Dames. — *Les* mille et un amusements de société — Almanach des Jeux de Société (1865) et autres.

Grand assortiment des œuvres des *Grands romanciers*, Balzac; Dumas, Sue, Soulié, G. Sand; Feval P. de Kock, Ponson du Terrail, Duplessis, X. de Montépin &c.

Pièces de Théâtre —Chansonnettes et Duos comiques avec musique.

Manuel du Cuisinier — du Pâtissier.

A. RALU,
16nov—3t LAJ 48, rue de Chartres.

THE

Atlantic Mail Steamship Company

Pour NEW-YORK, via la HAVANE.

Départ, MARDI, le 29 novembre, à 8 h. heures du matin.

Le steamer à roues, de première classe

ARIEL,

Commandant R. G. Russell,

Partira comme ci-dessus du pied de la rue Bienville, touchant à la Havane pour y débarquer la malle et les passagers. Pour fret ou passage (réponse immédiate), s'adresser à

D. DE GOICOURIA & CO.,
Coin Camp et Commune.

Billets de passage, jusqu'au Havre par les steamers transatlantiques français, et jusqu'en Californie par les steamers de la malle de l'Atlantique. 20nov—au29

POUR LAGUNA ET CAMPECHE.—Le bel et grand goëlette mexicaine JACINTO, bien voilière, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira avec peu, ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour passage seulement (appartement commodément) s'adresser au No de la rue St. Louis, au premier. 21nov—

VACHE TROUVÉE.

Est entrée chez le soussigné le 20 de ce mois, une VACHE, rouge du Kentucky. Le propriétaire peut la réclamer en s'adressant au soussigné et en payant les frais.

J. BARRERE,
Rue Joséphine, coin Claire et St. André, Quatrième District. 22nov—3t

A VENDRE.

DEUX VACHES A LAIT, parfaitement saines et donnant beaucoup de lait. Pour renseignements, s'adresser à JOHN GRACE, 22 nov—3t 5, Bank Place.

A VENDRE, en Drawback ou à l'acquitté, en débarquement du navire Guantanamo, arrivé de Bordeaux—
32 barriques vin rouge, Côtes Fronsac,
4 do do Ch. de Bourg, à vin de famille
6 do do do de 1854 et supérieur
12 demi barriques do do ordin., 2 gals chacune
34 do vin blanc Haut Barsac,
100 caisses vermouth Noilly Pratt & Cie,
14 do liqueur Trapistine, en litres demi litres et quarts de litres. A vendre par J. N. CURIEN,
21 nov—3t 26 rue Toulouse

HUILES de LIN, de CHARBON, &c

HUILE DE LIN.........................20 barils
HUILE DE LIN CUITE...............15 barils
HUILE DE CHARBON..............20 barils
BENZINE.................................15 barils
HUILE DE PALMA CHRISTI. 25 barils

Venant d'être reçu, à vendre par
CUSACHS & OGDEN
21 nov—10 encoignure Royale et St Philippe

BEURRE.—20 frequins beurre Goshen de choix,
50 barils pommes fraîches de choix,
12 tierçons do do
12 boucauts jambon de choix
35 barils porc mess.
En débarquement du bateau à vapeur Ida Handy, et du steamer L. Star, à vendre par
21nov—3t E. S. KEEP rue Poydras, No 61

FARINE—250 barils farine superfine de choix,
250 barils farine Pavie Extra,
50 rouleaux toile d'emballage Standard et Blacket,
150 rouleaux de corde,
20 paquets de fil de fer,
100 caisses bouteille de fruits,
50 do do pour ma marchandise
En magasin et à vendre par E. S. KEEP.
21nov—3t rue Poydras, No 56 et 58

NOISETTES—500 barils noisettes nouvelles de France, 150 caisses de 100 bottes champignons à Eo.
Venant d'être débarquées, et à vendre par
E. S. KEEP,
21nov—3t rue Poydras, Nos 56 et 58

OCCASION SANS PAREILLE.

LION & ANDRÉE,

54 et 56....Rue Royale, coin Bienville....54 et 56

EN LIQUIDATION.

60 pour cent de rabais.

VENEZ VOIR.

[illegible]—mardi, jeu. ved. dim—3m

Avis aux Coiffeurs.

MM. LION & ANDRÉE.

Coin Bienville et Royale

VOULANT LIQUIDER leur stock de Cheveux et Articles pour Coiffeurs, préviennent qu'ils vendront tous ces articles à une grande réduction de prix.
17nov—1m m j v d.

AVIS.

LE Dr RODRIGUEZ, de la Faculté de la Havane arrivé dernièrement de Londres, de Paris et de plusieurs autres principales villes de l'Europe, offre respectueusement ses services au public de cette ville, particulièrement pour le traitement de la gravelle, des catarrhes de la vessie, de l'inflammation chronique des reins, de la goutte, des rhumatismes chroniques; il garantit une guérison prompte et radicale au moyen de ses remèdes végétaux. Le Dr. Rodriguez offre également son spécifique pour la dissolution du calcul de la vessie. Il peut produire des certificats du succès de son traitement dans les maladies ci-dessus.

Cabinet de consultation—Rue Conti, No 73, entre les rues Royale et Bourbon. Heures de consultation, de midi à 3 heures de l'après-midi.
24oct—3m—mar jeu. ven et dim

CHEVRE TROUVÉE.

TROUVÉ dans le Troisième District, une CHEVRE BLANCHE. Le propriétaire est prié de venir la réclamer chez M. John Gaspar, rue Craps No 421, entre les rues des Français et Union, où la lui rendra moyennant le paiement des frais. 17nov—3t

EN DESARQUEMENT—En débarquement de la goëlette Marcus Hunter—
30 barils HARICOTS BLANCS (Marrow Beans) NOUVEAUX.
A vendre par GRIFFIN & PORCH,
18nov—6 rue Tchoupitoulas, No 37.

EN DEBARQUEMENT—En débarquement du navire Artisan—
100 caisses HUILE DE CHARBON,
100 caisses SAVON Manchester,
100½ barils CANNEBERGES,
100½ barils CANNEBERGES,
100 boilliets MAQUEREAUX nouveaux, No 1.
A vendre par GRIFFIN & PORCH,
18nov—6 rue Tchoupitoulas, No 37

GROCERIE.

GROCERIES. A vendre, pour cause de départ, une grocerie bien assortie et bien achalandée, située dans un quartier très passager.
Pour les renseignements, s'adresser à Monsieur GABET, de 10 heures à 1 heure, rue St Louis, 287, entre Marais et Villeré 16 nov—6

AVIS.

TOUTES les personnes ayant des réclamations contre M. JULES PÉRISSIN sont priées de se présenter dans un délai de 30 jours au No 119, rue de Chartres chez MM. Moulor & Dumestre, pour les faire valoir. 15 nov—16

Machines à tricoter pour familles.
Wm H. BUNNELL,

Rue Carondelet No 14, seul agent pour la vente du "Dalton Knitting Machine Co" de New York.

CES machines sont extrêmement simples, très solides et durent toute la vie. Elles tricotent facilement la laine et le coton, ce laine zéphir ou de la soie et font des articles unis ou à côtes, comme on le désire. Elles font des caleçons, des bas, des gilets, des capuchons et des chemises de peau d'enfants, des gilets de fantaisie pour dames et enfants, et des écharpes. Le public est invité à venir les voir fonctionner au dépôt, rue Carondelet, No 14.
Nlle Orléans, 20 novembre 1864. 20nov—3t

Maison F. Lefebvre & L. Petitjean

No 123, rue Royale, en face l'hôtel St-Louis,
(*Anciennement tenue par Mme Prats.*)

CETTE maison, dont la réputation est faite depuis longtemps, vient d'être rouverte sur le même pied qu'autrefois. On y trouvera, à des prix très modérés, des chambres élégamment meublées, ainsi qu'une table d'hôte tenue à la française, et qui se recommande sous tous les rapports. Pension sans la chambre, huit piastres par semaine. 16 nov—7t

FEMME DE CHAMBRE.

ON demande une FEMME DE CHAMBRE, blanche, sa. hant coudre. S'adresser rue Royale No 145, entre Toulouse et St Pierre. 18nov—

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR,
201....... Rue de Chartres 201
Entre Ste Anne et Dumaine.

VENTES A L'ENCAN.

COTON—COTON.

130 balles de coton à l'encan

PAR MONTGOMERY & BROS.
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 22 novembre, à deux heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 89—
130 BALLES COTON.
Des échantillons seront exposés à la vente.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov—3

Avoine. Avoine.

Vente à l'encan, pour le compte de qui il appartiendra.

PAR MONTGOMERY & BROS.,
R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 22 du courant, à 11 heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 89—
700 sacs avoine.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov

Porc, Porc, Porc.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 22 novembre, à 10 heures du matin, pour le compte de qui il appartiendra, à l'entrepôt Home, situé dans la rue de la Nouvelle-Levée, entre les rues Poydras et Lafayette—
50 barils porc mess nouveau.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 21nov

Bois de construction, tôle, meubles, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mercredi 23 novembre, à 10 heures du matin, au magasin de M. H. Meyer, rue du Camp No 106—
Un fort lot de planches bien préparées, fourneaux, portes vitrées, meubles &c.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 22nov

Jambons...... Jambons...... Jambons.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu aujourd'hui mardi 22 novembre, à 10 heures et demie du matin, aux magasins Nos 56 et 58 de la rue Poydras—
14 boucauts jambons bacon,
4 do jambons sauvagards
Conditions—comptant en billets du Trésor. 21nov

Divers—Divers.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur,
Bureau, à l'encoignure des rues Magasin et Gravier

IL sera vendu mardi, 22 du courant, à 11 heures du matin, à son magasin, [illegible] [illegible] pommes de terre, jambons, [illegible] Conditions—Comptant en billets du Trésor. 22nov

Sans réserve.

20 caisses chapeaux pour hommes et enfants.

AUSSI:

300 lots marchandises sèches, chales, flanelles françaises, jupons en couleur, etc.

PAR GABRIEL LEAUMONT
Salle d'encan, 69 rue de Chartres

MERCREDI, 23 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—
20 caisses chapeaux feutres pour hommes et enfants.
AUSSI
49 caisses flanelles françaises en couleur.
AUSSI
100 jupons en couleurs.
AUSSI
Un grand assortiment de draps, cachemires, [illegible] en laine, longs et carrés.
AUSSI
300 lots marchandises sèches, telles que flanelles blanches jaunes, rouges, bleues et grises, satinets bleus, noirs et gris, Kentucky jeans, tweeds, mouchoirs, [illegible] chemises noires et en couleur, bas en laine pour hommes et enfants, mouchoirs en soie, gants, cravates, mouchoirs coton, mouchoirs batiste, [illegible] cartes à jouer, [illegible] écharpes en laine, chemises de [illegible], gilets en laine, chemises de [illegible].
Conditions—à la vente.

Sucre blanc en morceaux et en poudre, raffiné.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur,

MERCREDI, le 23 novembre 1864, à 10 heures et demie A. M. il sera vendu à l'encan, au magasin No 37 rue Vieille Levée, entre St. Louis et Conti, pour le compte de qui il appartiendra—
[illegible] sucre en morceaux de "Havemeyer & Elder" de New York, légèrement avarié.
—Aussi—
15 barils sucre en poudre "St James Refinery", 20 barils sucre de la Louisiane.
Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 22nov

Vente à l'encan, d'un étal de grocerie, au coin des rues Robertson et Bagatelle, Troisième District.

PAR SAMUEL L. HILL,
B. H. VANSOLINGEN, encanteur,
Bureau: Commercial Place, No 8.

IL sera vendu, SAMEDI, 26 novembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands—
L'intérêt du prix situé dans l'îlet compris entre les rues Bagatelle, Good, Union et Robertson, ayant [illegible] pieds de front sur la rue Bagatelle et [illegible] de profondeur, [illegible] à la rue Robertson, ensemble [illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20nov

Marchandises sèches

—A—

DES PRIX REDUITS.

C. A. BARRIERE & BRO,

135.........Rue du Canal.........135

Viennent de recevoir un stock frais de marchandises

Qu'ils vendront à une très Grande Réduction.

Leur stock est composé en partie des articles suivants importés dernièrement—

INDIENNES françaises Chintz.
POPELINES unies et imprimées.
do à carreaux et à raies.
ALPACAS imprimées, à raies et à carreaux, etc de nouveau.
FLANELLES tartans
CACHEMIRES.
MERINOS Lupin.
SOIERIES unies, rayées et quadrillées.
MOIRE ANTIQUE.
SOIE unie noire—fabrique supérieure.

Etoffes de Deuil.

MOUSSELINE DE LAINE 3|4 et 5|4 noire.
TAMISE 4|4 do.
MERINOS et CACHEMIRES, 6|4 et 8|4 do.
BARPOURS 5|4 do.
REPS 4|4, tout laine, do.
ALPACAS 4|4 do.
CALICOS, 4|4 do.
GRENADINES et BAREGES noirs.

UNE CAISSE D'OMBRELLES!

VENANT D'ETRE OUVERTE.

1 caisse SAVONS FINS.
4 caisses EAU DE COLOGNE supérieure,
Et divers articles de parfumerie.

INDIENNES,
DENIMS,
COTONNADES,
STRIPES,
LINDSAYS,
KERSAYS.

COUVERTURES grises et blanches.
FLANELLES blanches et en couleur.
COTONS blancs et écrus, de 3|4 à 12|4.

BONNETERIE en grande variété.

ARTICLES de TOILE do.

Toutes ces marchandises ainsi que le reste de leur fort stock sont offerts, depuis le PREMIER NOVEMBRE, à des prix qui assureront de promptes ventes.

Nous invitons nos amis et le public à venir EXAMINER NOTRE STOCK. 3nov—

AVIS.

TOUTES procurations données jusqu'à ce jour sont révoquées par le présent.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1864.
J. COLLON.

AVIS

LA Société qui existait sous la raison sociale de J. COLLON & DENIS est dissoute d'un commun accord depuis le 31 octobre dernier.
M. J. COLLON est seul chargé de la liquidation et continuera les affaires pour son propre compte.
Nouvelle Orléans, 16 novembre 1864.
J. COLLON.
17 nov—10t A. DENIS.

A LOUER OU A VENDRE à des termes avantageux, une grande et belle résidence située rue Annonciation No 363. S'adresser sur les lieux ou au No 28, rue St Charles. 11 nov—30t

AVIS AUX COMMERÇANTS.

L'Almanach de la Louisiane

POUR 1865

EST SOUS PRESSE.

La quantité d'annonces à y insérer qui me sont parvenues jusqu'à ce jour, a dépassé de beaucoup mon attente.—Je me suis mis en mesure d'imprimer encore quelques pages d'annonces supplémentaires et prie Messieurs les commerçants de bien vouloir envoyer leurs avis avant le 24 ou le 25 du courant, au plus tard, l'Almanach de la Louisiane devant paraître le 1er décembre.
—Ce petit ouvrage sera tiré à environ 5 000 exemplaires. Il contiendra de la littérature et des dessins purement louisianais. Il est surtout destiné à circuler à la campagne et offre par là même un moyen d'annonces sans pareil.

Prix de la page......................................$10
De la demi-page..5
Du quart de page......................................2 50

Les spécimens d'annonces peuvent se voir tous les jours chez FRANCIS BOUVAIN, Editeur.
18nov—6t 63, rue Bourbon, à la "Plume de Bronze."

VENTES A L'ENCAN.

Succession d'André Marmouget—No 20 543—Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans.

Vente pour compte du premier acquéreur.

Terrains améliorés dans le quatrième District de cette ville.

PAR FRANCIS FERNANDES.
RENE GOTTIERE, encanteur.

MARDI 22 de Novembre, à midi, il sera vendu à l'encan, à la folle enchère de M. Paul Esteben, qui ne s'est point conformé aux conditions de la vente, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue St-Louis, entre Conti et Douane, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable juge J. W. Thomas, de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du vingt juillet 1864, les terrains ci-après décrits appartenant à la susdite succession:

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville dans le carré ou îlet compris entre Jersey. Lesdits lots de terre [illegible] désignés par les numéros Un et Deux sur un plan dressé par F. N. Tourné, arpenteur, en date du 22 octobre 1857 et déposé en l'étude de Edward Barnett, alors notaire public en cette ville, lesdits lots de terre mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jersey (aujourd'hui Annunciation) sur une profondeur de cent vingt pieds neuf pouces, entre lignes parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Annunciation et Pleasant. Ladite propriété a été acquise par le défunt de Mme Marie Pauline Bourgeois, veuve Dominique Le Blanc, et M. Désiré Le Blanc, par acte, au rapport dudit Edward Barnett, notaire, le trente octobre 1857.

Termes et conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

Acte de vente par devant Joseph Cohn, notaire public aux frais de l'acquéreur. 11 nov—16 17 22

Grande Vente de Marchandises Sèches.

PAR E. ROGER & Co.,
JOSEPH HOLZ, encanteur.

MARDI, 22 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos. 45 et 47 de la Vieille Levée—
une lot de marchandises sèches étrangères et américaines, telles que
Cotons blancs et écrus, indiennes, satinets, à carreaux, flanelle, gilets, rouge, jaune et blanche, des mouchoirs batiste, etc.
AUSSI
10 pièces Gros du Rhin, extra fin, et
20 pièces popelines soie, dernier genre.
AUSSI
4 caisses indiennes, Spragues et Granite.
AUSSI
4 balles couvertures grises.
AUSSI
20 pièces satinet gris, extra-fin
ET
1500 douzaines bonneterie—un joli assortiment.
Conditions: à la vente. 20

Grande vente de vêtements, à 30 jours de crédit.
PAR HOFFMAN & MARKS.
PAR H. [illegible] FELSICKER, encanteur
Salle d'encan, [illegible] rue de Chartres, N[illegible]

IL sera vendu, mercredi, 23 courant, à midi, à la salle d'encan, rue de Chartres N[illegible]
Un grand assortiment de vêtements.
Redingotes et surtout de drap noir fin, pantalons, et doeskin noir fin, habillements en drap pilote et drab, gilets de drap en cachemire, pantalons satinet, tweed et jeans, et un assortiment d'autres vêtements.
Conditions—Au-dessus de $200, 30 jours de crédit au-dessus de $500, 60 jours de crédit, au billets endossés à satisfaction.
EGALEMENT à 10 heures, au comptant—
200 douz cuillères de table et à café plaquées;
50 do fourchettes plaquées;
20 beaux huiliers, &c.
☞ La vente est sans réserve. 21nov—2

Grand assortiment de meubles.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 24 novembre, à 11 heures, States Hotel, rue des Champs Elysées, entre Victoire et Moreau—
Un grand lot de meubles, comprenant armoires, bois de lit, chaises, tables, &c.
Conditions—Comptant. 21nov

Meubles—Meubles.
PAR E. M. JACOBS, encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No [illegible]

IL sera vendu, mercredi, 23 novembre, à [illegible] heures du matin, au No 36 du Passage de la Bourse, près de la Douane—
Un lot de MEUBLES.
Conditions—comptant. 21nov

Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 20637.

SUCCESSION DE F. F. A. BREHIER.

PAR J. B. CROZAT, encanteur,
Bureau: encoignure Conti et Passage de la Bourse.

EN vertu et en exécution d'un ordre de vente de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Seconde Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du [illegible] septembre 1864, je vendrai à l'enchère publique, [illegible] [illegible] décembre, JEUDI [illegible] à la Bourse des Marchands [illegible] rue Royale, entre les rues Conti [illegible] Douane, [illegible] la propriété dont la désignation suit:

[illegible] lots de terre situés dans le Troisième [illegible] de cette paroisse d'Orléans, [illegible] Vingt-Six Inclus [illegible] entre les rues Hamburg, Foy, Manuel et Avenue de Paris, [illegible] [illegible]

[illegible]

Conditions—Cette vente étant le second et dernier, la propriété sera définitivement adjugée pour le prix. Sera payable à douze mois de crédit à [illegible] [illegible]

Acte de vente pardevant Selim Magner, notaire aux frais de l'acheteur.

Le plan de ladite propriété est exposé à la Bourse des Marchands et des Encanteurs.

VENTES JUDICIAIRES.

J. B. Trotot vs Alexandre McDonald.
Le même vs le même.

SHERIF. Cour de District de la Nouvelle Orléans. Nos [illegible] et 11,[illegible]—En vertu de deux writs de [illegible] à moi adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans les causes ci-dessus [illegible], je vendrai, le SAMEDI 24 de décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Conti et Douane, de la Bourse, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication la propriété ci-dessous désignée, [illegible]

1o—Un terrain au faubourg St Jean Baptiste, dans le Premier District de cette ville, [illegible] borné par la rue des Religieuses, [illegible]

[illegible]

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

2o—Un terrain situé au faubourg St Jean Baptiste, [illegible]

[illegible]

Le dit terrain mesure, [illegible] pieds de face, [illegible] de profondeur, [illegible]

Les unes, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, [illegible]

[illegible] à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de [illegible] [illegible] suivant acte du 25 avril 1858, [illegible] acte en date du 3 mars 1858, [illegible] Wm Monaghan, ci-devant notaire public en cette ville.

Saisie dans les affaires et dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats Unis.

ALFRED SHAW.
12nov—3 15 17 24 Shérif de la Paroisse d'Orléans

PARFUMERIE FRANÇAISE.

REÇU par le navire français CHATELLUX, un grand assortiment de PARFUMERIE de Paris: savons, Extraits et poudres LUBIN, Huile et Pommades de la société hygiénique, Vinaigre de Bully et de Pinaud, une grande variété d'Eaux dentifrices et Poudres à dents de la maison Philippe du Dr Pierre, ainsi qu'un assortiment de savons, cosmétiques, pommades, eau de Cologne, &c.

Cheveux—Cheveux.

La maison Guéblé & Goursaud informe MM. les coiffeurs de la ville et de la campagne, qu'elle vient de recevoir un assortiment magnifique de CHEVEUX de la maison DANOUY de Paris, ainsi que d'autres fournitures de coiffures, qu'elle vendra aux plus justes prix.

GUEBLÉ & GOURSAUD,
No 137, rue du Canal, Bâtisses Touro.

Chales cachemire et mérinos.

Reçu en consignation un assortiment magnifique CHALES CACHEMIRE ET MERINOS, unis, brodés, garnis de franges, guipure et imitation guipure. Cette consignation devant être close au plus vite, sera offerte à des prix excessivement bas, en GROS et DETAIL, par GUEBLÉ & GOURSAUD
137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

Grand déballage de marchandises françaises.

La maison Guéblé & Goursaud vient de mettre en vente un magnifique assortiment d'articles français tels que: Véritables GANTS JOUVIN à $2 [illegible] paire, un très grand choix de peignes écaille à chignon, unis, ouvragés et incrustés de $2 00 à $20 00, un nouvel assortiment de peignes ivoire, corsets français de $4 50 à $15 00, haute nouveauté en garnitures passementerie, velours, boutons jais et fantaisie, ceintures et boucles larges et Médicis, coiffures toques en [illegible], cravates et bretelles, habillements d'enfants, ganses et [illegible], [illegible] de chemises pour dames, et un grand assortiment de mercerie en général.

GUEBLÉ & GOURSAUD,
137 rue du Canal, Bâtisses Touro.

NOTICE.

Nous appelons l'attention des consommateurs de la ville et de la campagne sur nos annonces qui peuvent acquérir la réputation de fourrage du BON MARCHÉ, malgré les difficultés sur l'importation, ayant des facilités par la maison de Paris, nous sommes en faire profiter nos clients.

GUEBLÉ & GOURSAUD,
137 rue du Canal, Bâtisses Touro.
20—oct—1m dim. mar. jeu. ven.

Cours de solfège.

INSTITUTION DE Mme DESHAYAUX,

Rue Bourgogne, entre Douane et Bienville.

MME CAMBIER, professeur de chant, vient d'ouvrir dans l'établissement de Mme DESHAYAUX un cours de solfège auquel les élèves du dehors seront admises. Le cours a lieu tous les jours de semaine, les lundis mercredis et vendredis, de huit heures à dix heures du matin. (Prix: trois piastres par mois.) 2nov—